

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent de l'industrie,
de la science et de la technologie et
du développement régional et du Nord
a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, votre comité a procédé à une étude portant sur une stratégie des sciences et de la technologie. Après avoir entendu plusieurs témoins et visité des universités, des laboratoires et des industries canadiens le Comité a convenu de présenter à la Chambre le rapport suivant :